PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

LE CONTRÔLE D'ACCÈS - MODULE 1 : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE DES SOLUTIONS DE CONTRÔLE D'ACCÈS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif la pose et le câblage électrique de différents systèmes de solutions autonomes ou centralisés et d'en analyser les dysfonctionnements éventuels. À chaque étape, des formations théoriques viendront éclairer les principaux sujets abordés : badges, lecteurs, UTL, alimentations, câblage...

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des professionnels qui souhaitent acquérir ou développer leurs connaissances dans les différents systèmes de contrôle d'accès :

- Chef d'entreprise ou salarié d'une entreprise (serrurier, menuisier, dépanneur en serrurerie, clés minute...)
- Personne en reconversion professionnelle et désireuse de trouver un emploi dans le domaine de la serrurerie, de reprendre une entreprise existante ou de s'installer en tant qu'artisan
- Agent des services techniques auprès d'une administration

FORMATIONS AMÉNAGEABLES SUR DEMANDE

Le stagiaire doit prendre contact avec l'un des référents handicap (Hervé GRENECHE ou Xavier REVEAU) au 02 41 33 19 20 pour préciser les possibilités d'adaptation.

PRÉ-REQUIS

Formation accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou exercera une activité en rapport avec les différents systèmes de contrôle d'accès existants. Des notions de base en électricité et savoir lire un schéma de plans électriques sont un plus.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à cette formation varie selon le taux de réservation (entre 1 à 6 mois).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Au choix :
- Appeler au +33 (0)2 41 33 19 20
- Envoyer un mail à infos@madelin-sa.com
- Compléter le formulaire de contact en précisant l'objet de votre demande

Plus d'informations sur https://www.madelin-sa.com/catalogue/inscription-aux-formations-de-serrurerie/

ANNÉE : 2025 **TARIF : 1 550,00€ HT**

PERSONNES À CONTACTER :

Nos référents pédagogiques : Xavier REVEAU & Hervé GRENECHE / +33 (0)2 41 33 19 20

DATES :

28-29 octobre

Ce programme est la propriété de MADELIN S.A. Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation préalable.

DURÉE ET DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cette formation se déroule sur 2 journées consécutives (soit 14 heures), dans les locaux de MADELIN S.A. situés aux PONTS-DE-CÉ. Chaque groupe est composé de 8 personnes maximum afin d'accompagner au mieux les stagiaires durant les exercices pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour la théorie (≈ 6 heures) :

- Utilisation d'un vidéoprojecteur tactile
- Un support de cours est remis à chaque stagiaire. Ce dossier servira de point de repère après la formation.

Pour la pratique (≈ 8 heures) :

- Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel entièrement doté du matériel et des outils indispensables à la réalisation des travaux pratiques demandés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (mise en situation sous forme d'exercices pratiques).
Un certificat de fin de formation est remis au stagiaire à l'issue de la formation.

PROGRAMME

LES GÉNÉRALITÉS DU CONTRÔLE D'ACCÈS

- Solutions autonomes
- Solutions centralisées
- Badges et lecteurs de badges

LES BASES DE L'ÉLECTRICITÉ 12V ET LE RELAIS CONTACT SEC

PRATIQUE

- Câblage d'un clavier avec une ventouse et un bouton poussoir
- Câble d'une centrale et programmation de son logiciel

LES SOLUTIONS VIGIK

LES SERRURES AVEC LECTEURS INTÉGRÉS

LES ORGANES DE SORTIES

PRATIQUE

- Mise en place de serrures UZ en autonome

LA CENTRALISATION

PRATIQUE

- Mise en place d'une centralisation RS 485 puis IP
- Centraliser des serrures avec UTL et logiciel
- Recherche de pannes

MADELIN S.A.
S.A.S. au Capital de 100 000€
Tél. +33 (0)2 41 33 19 20

15 à 19 rue Paul Pousset
ZAC du Moulin Marcille
49130 LES PONTS-DE-CÉ (FRANCE)

Siret : 402 874 895 00012
Code APE : 2573B
N° de déclaration d'activité : 52490125149

Ce programme est la propriété de MADELIN S.A. Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation préalable.